

Objet : Décision modificative – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2024_03_12_3 SUITE ERREUR MATERIEL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 03 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre à 18 heures 00,

Le conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr ZUCCHERO, Président.

Présents : MMES FRANCONY, LAVOREL, POLLET et MM BOIS, GALOCHE, SOMVEILLE,

Absents excusés : MMES ALLARD (Pouvoir à Mme FRANCONY), ANDRIOT, MARCHAIS, TAVEL et M. VEUILLET.

Le Président :

Rappelle la mise en place du Bonus attractivité et la prime du pouvoir d'achat en mai 2024 ;

Explique qu'afin de disposer des crédits budgétaires pour les salaires du mois de décembre 2024 et de pouvoir effectuer les opérations d'amortissement des biens acquis en 2024 et des subventions reçues, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

Fonctionnement

Dépenses :

Chapitre 012 c/64111 - Rémunération principale : + 36 738.00 €

Chapitre 042 c/6811 – Dotation aux amortissements : + 134.43 €

Recettes :

Chapitre 70 c/7066- Redevances et droits des services : + 36 720.83 €

Chapitre 042 c/777 - Recettes et quote-part subvention investissement : + 151.60 €

Investissement

Dépenses :

Chapitre 21 c/2188 – Autres immobilisations corporelles : - 17.17€

Chapitre 040 c/13911 – Subvention investissement rattaché aux actifs amortissables : +151.60 €

Recettes :

Chapitre 040 c/28188 – Amortissements autres : + 118€

Chapitre 040 c/281848 – Amortissements autres matériels de bureau et mobiliers : +16.43€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le budget du CIAS,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

